

# SÉANCE DU 27 JUIN 2013

Le vingt-sept juin deux mil treize, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Vraiville, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Jacky PAUMIER, Maire.

Convocation du	18 juin avril 2013	Affichée le	18 juin 2013
----------------	--------------------	-------------	--------------

Membres en exercice :	14	Membres présents :	9
-----------------------	----	--------------------	---

Nombre de pouvoirs :	2	Nombre de votants :	11
----------------------	---	---------------------	----

Secrétaire de séance :	Andrée PREVOTEAU		
------------------------	------------------	--	--

<b>PRESENTS :</b>	Jacky PAUMIER, Andrée PREVOTEAU, Hervé GAMBLIN, Céline CHEVAL, Charles LELIEUR, François JORON, Laurent MOREAU, Marcel MEEUS, Jackie GOUJON
-------------------	---

<b>POUVOIR(S) :</b>	Christian GRANDSIRE à Hervé GAMBLIN Carole DEVAUX à Marcel MEEUS
---------------------	---

<b>EXCUSE(S) :</b>	Christian GRANDSIRE, Carole DEVAUX, Annie SURVILLE
--------------------	--

<b>ABSENT(S) :</b>	Béatrice LEMAUX, Jean-François MARTIN
--------------------	---------------------------------------

## **APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Les membres du conseil municipal approuvent le compte-rendu de la séance du 9 avril 2013.

## **DECISION MODIFICATIVE**

Pour régulariser les emprunts, le Conseil Municipal à l'unanimité décide le virement de crédits suivants :

### Fonctionnement

Au compte 61522 Entretien des bâtiments = - 100 €

Au compte 678 Autres charges exceptionnelles = + 100 €

## **Modification des statuts de la Communauté de Communes**

Lors de l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes en date du 11 avril 2013, il a été décidé à 1 voix CONTRE, 1 abstention et 57 voix POUR, de modifier ainsi les statuts de la Communauté de Communes :

Le Président propose au Conseil Communautaire les modifications suivantes :

MODIFIER LE CHAPITRE VI comme suit :

### CHAPITRE VI – VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE

Sont déclarés d'intérêt communautaire :

VI.1 : La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Sont déclarés d'intérêt communautaire :

- toutes les salles de sports
- les terrains de football et vestiaires associés listées ci-dessous à compter du 1er janvier 2011 :
  - . Thuit Signol
  - . Thuit Anger
  - . Saint Pierre des Fleurs
  - . Le Gros Theil
- les 2 terrains de Tennis à rénover et à couvrir situés près du gymnase de Thuit Signol

Les autres articles restent inchangés

A l'unanimité, le Conseil Municipal entérine les modifications de statuts de la Communauté de Communes sus-dits.

## **REPARTITION DES SIEGES DE COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AMFREVILLE LA CAMPAGNE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'article L.5211-6-1 du code général des collectivités territoriales fixe des nouvelles règles de représentativité des communes au sein des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

Cette nouvelle composition est déterminée soit par accord local à la majorité qualifiée des communes membres ou, à défaut d'accord, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne en application des III à VI dudit article.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nombre et la répartition suivante :

<b>Communes</b>	<b>Population Municipale 2013</b>	<b>Nombre de délégués</b>
Le Thuit-Signol	2209	6
La Saussaye	1909	5
St Pierre des Fleurs	1306	3
St Pierre du Bosguérard	1047	3
Tourville La Campagne	947	2
Le Gros Theil	934	2
Amfreville La Campagne	896	2
St Didier des Bois	835	2
Le Thuit-Anger	638	+1 soit 2
Vraiville	596	+1 soit 2
La Harengère	531	+1 soit 2
Fouqueville	456	+1 soit 2
Le Thuit-Simer	417	+1 soit 2
St Cyr la Campagne	414	+1 soit 2
Mandeville	312	1
St Amand des Hautes Terres	282	1
St Nicolas du Bosc	270	1
La Haye du Theil	267	1
St Meslin du Bosc	238	1
Le Bec Thomas	218	1
La Pyle	159	1
St Germain de Pasquier	138	1
Houlbec près le Gros Theil	119	1
St Ouen de Pontcheuil	97	1
<b>TOTAL</b>		<b>47</b>

#### **PRESTATAIRE CANTINE**

Depuis 2007, le prestataire est Isidore, après résultat d'une mise en concurrence, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de changer de prestataire à la rentrée de septembre 2013 en prenant La Normande pour un an.

#### **ASSURANCE**

Après avoir été démarché par plusieurs groupes d'assurance, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de changer d'assureur pour Groupama à compter du 1er janvier 2014.

#### **PRESTATION NETTOYAGE ECOLE**

L'agent technique chargée du nettoyage de l'école est en retraite au 30 juin 2013.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier à LC Net Propreté le nettoyage de l'école à compter de la rentrée de septembre 2013.

#### **DIVERS**

- La mairie sera fermée du 2 au 19 août inclus. Madame Andrée PrévotEAU effectuera une permanence les jeudi 8 août et mardi 13 août de 17h à 18h30.